

13 déc 2012 -16:36

Appartient à Conseil des ministres du 13 décembre 2012

## Octroi d'un subside au Centre national de prévention et de traitement des intoxications

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui vise à octroyer un subside au Centre national de prévention et de traitement des intoxications. Le subside permet au Centre de poursuivre la surveillance des cas d'accidents et de décès causés par le monoxyde de carbone.

Le Conseil des ministres octroie un subside au Centre national de prévention et de traitement des intoxications, plus connu sous le nom de Centre Antipoisons, afin de lui permettre d'opérer, à titre prioritaire, la surveillance des cas d'accidents et de décès causés par le monoxyde de carbone en Belgique. Le Centre Antipoisons participe ainsi à l'analyse épidémiologique de cette problématique et pourra fournir les éléments d'une décision politique en la matière.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>